

GREVE des femmes de chambre dans les hôtels CAMPANILE Berges du Rhône et TASSIN



La totalité des salariées de la société STN GROUPE travaillant sur les hôtels Campanile des berges du Rhône (LYON 3ème) et de TASSIN- LA- DEMIE-LUNE est en grève, depuis ce jeudi 6 août.

CAMPANILE a confié le nettoyage des hôtels à un nouveau prestataire de service. Le changement de prestataire est souvent l'occasion pour l'entreprise entrante d'essayer de remettre en cause les quelques avantages acquis par les salariés.

Soutenues par le syndicat CNT – Solidarité Ouvrière, elles demandent l'annulation des clauses abusives sur les cycles de travail. En effet, d'après les contrats proposés par la société STN, les salariées devraient se tenir à disposition de l'employeur 24 h sur 24h et 7 jours sur sept au mépris du droit et de leur vie sociale et familiale. Ceci est inacceptable d'autant qu'étant pour la plupart à temps partiel cette situation leur interdit de fait d'avoir un complément d'heure chez un autre employeur.

Elles revendiquent également :

- x **le paiement de toutes les heures travaillées,**
- x **l'augmentation des qualifications,**
- x **la suppression de la clause de mobilité,**
- x **un 13^e mois pour tous,**
- x **l'intégration dans le personnel de l'hôtel.**

Contre l'exploitation et le mépris : seule la lutte paie !



SYNDICAT DU NETTOYAGE
et des activités annexes Rhône-Alpes

8, rue Paul Lafargue- 69100 VILLEURBANNE

Tel : 07 81 36 07 27 – 04 26 00 16 31